

## Communiqué du 21 février 2013

### Résultats France Télécom 2012 : Face à la brutale chute des bénéfices, l'ADEAS et la CFE-CGC/UNSA demandent la suspension du dividende.

Dans un contexte économique dégradé, alors que France Télécom-Orange doit faire face à une baisse massive des prix de la téléphonie mobile en France et en Pologne, poursuivre son désendettement et investir dans les réseaux de nouvelle génération (Fibre et 4G) pour assurer son avenir, il n'est pas concevable de payer un dividende de 0,80 € par action alors que le résultat net par action n'est que de 0,31 €.

Le résultat cumulé des baisses de tarifs et de l'augmentation des charges qui pèsent sur l'entreprise conduisent en effet à une nouvelle vague de suppressions de postes, au moins 8 à 10 000 en France d'ici fin 2015 chez le seul opérateur historique, sans parler des conséquences sur le reste de la filière française. La préservation des emplois et des capacités de France Télécom-Orange à rester un acteur viable sur le marché français doivent être une priorité absolue.

*En France et en Pologne,  
les régulateurs tuent leurs opérateurs*

La crise économique mondiale se répercute essentiellement sur les pertes de valeur des écarts d'acquisition (1,7 milliards d'euros / 611 millions en 2011), principalement en Pologne, en Égypte, en Roumanie et en Belgique.

Sur le plan de l'activité opérationnelle, les deux pays les plus affectés sont la France et la Pologne, qui subissent des contextes aux parallélismes troublants : ces deux pays ont vu l'émergence d'opérateurs mobiles « low-cost », tandis que les régulateurs nationaux s'emploient depuis plusieurs années à y « punir » les opérateurs historiques<sup>1</sup>.

En France, l'ARPU mobile (revenu moyen par abonné) perd 10%, le marché français étant devenu le moins cher d'Europe suite à l'arrivée de Free Mobile, qui a obligé tous les opérateurs à revoir leurs tarifs à la baisse. La perte de chiffre d'affaires dégrade violemment les résultats : 1,1

---

<sup>1</sup> sur la Pologne : <http://www.latribune.fr/technos-medias/telecoms/20130212trib000748286/france-telecom-plombe-par-orange-pologne-.html> / <http://www.klub-beskid.com/phorum/read.php?9,249386> / <http://www.pcinpact.com/news/77489-en-pologne-orange-subit-concurrence-play-free-mobile-loca.htm> / <http://www.easybourse.com/bourse/communication/article/25112/france-telecom-taille-dans-ses-effectifs-en-pologne-le-titre-recule.html>

milliard de chiffre d'affaires perdu (21,4 milliards d'euros / 22,5 en 2011) se traduisent par une baisse de 1,8 milliards d'euros de l'EBITDA français (6,7 milliards d'euros en 2012 / 8,5 en 2011), et de 1,9 milliards du résultat d'exploitation France (4,3 milliards d'euros / 6,2 en 2011).

Outre le changement des conditions de marché en France, d'autres évolutions réglementaires pèsent chaque année davantage sur les comptes de l'opérateur historique français. La Commission européenne s'est notamment avisée de lui réclamer 150 millions d'euros par an à titre de compensation des cotisations chômage des personnels fonctionnaires... que France Télécom ne peut pas licencier, et alors que l'entreprise a versé en 1997 une contribution exceptionnelle de 5,71 milliards d'euros, conformément à une loi censée solder définitivement cette question.

### *L'Espagne surperforme, l'Afrique et le Moyen-Orient restent en croissance*

Dans un contexte économique pourtant particulièrement déprimé dans la péninsule ibérique, le CA augmente de 0,9%, mais c'est surtout l'EBITDA (+13%) et le résultat d'exploitation, passant d'une perte de 168 millions d'euros en 2011 à un gain de 169 millions d'euros en 2012, qui constituent une excellente performance opérationnelle, qu'il convient de saluer.

Notons au passage qu'un régulateur plutôt bienveillant avec son opérateur historique, comme c'est le cas en Espagne, n'empêche en rien les alternatifs de réussir.

Le CA des pays d'Afrique et du Moyen-Orient continue de croître, de 5% en 2012, en dépit des soubresauts politiques dans cette région du monde. Mais elle ne pèse que 9% du CA total de l'opérateur...

### *Effondrement du résultat net*

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe, à 43,5 milliards d'euros, accuse une baisse de 2,7 %.

La France, qui représente toujours la moitié des revenus du Groupe, accuse la plus forte baisse de chiffre d'affaires (-5% par rapport à 2011), principalement liée à la baisse des tarifs du mobile. Du jamais vu jusqu'ici sur le marché historique de France Télécom-Orange.

L'EBITDA chute de -7,6%, entraînant fatalement une dégradation du ratio dette / EBITDA, en dépit de la qualité de la gestion de la dette, remarquable ces dernières années, et qui se retrouve dans le cash flow opérationnel qui reste stable.

Mais c'est surtout le résultat net qui s'effondre : à 1,1 milliard d'euros, il encaisse une baisse de 60% par rapport à 2011 où il était de 3,8 milliards d'euros<sup>2</sup>.

### *Les personnels paient un lourd tribut en pouvoir d'achat, les citoyens en emplois*

En 2012, les effectifs du Groupe ont diminué de 0,9% au global.

Ce sont là encore la France et la Pologne qui en font les frais. 5 000 postes ont été supprimés en Pologne ces trois dernières années, et 1 700 suppressions supplémentaires sont prévues pour 2013.

---

<sup>2</sup> comptes consolidés, p6 du pdf :

<http://www.orange.com/fr/content/download/10700/237226/version/3/file/Notes+annexes+VDEF+--+200213+-+mise+en+ligne.pdf>

En France, les 10 000 recrutements négociés par les organisations syndicales à la sortie de la crise sociale pour la période 2010-2012 ont atténué le choc démographique, mais le PDG lui-même n'a pas masqué la réalité qui se profile pour les années qui viennent : « D'ici à 2020, près de 30 000 départs à la retraite sont en effet prévus (soit un tiers de l'effectif total) et seul un sur trois sera remplacé. Sur les trois prochaines années, 9 000 départs à la retraite sont prévus, ainsi que 2 000 "autres départs" (démissions, etc.), pour seulement 4 000 recrutements. Ce qui laisse une différence de 7 000 postes. Et cela n'inclut pas les effets de l'accord temps partiel des séniors. »<sup>3</sup> **La CFE-CGC/UNSA estime qu'au moins 8 000 à 10 000 postes auront été supprimés chez France Télécom-Orange en France d'ici fin 2015.**

La « maîtrise des coûts commerciaux » se traduit d'ores et déjà par l'annonce de la fermeture de 150 boutiques en propre, tandis que The Phone House en fermera aussi 79. Au total, ce sont 1 500 postes qui disparaissent dans les boutiques de téléphonie françaises dès l'an prochain.

C'est également la France qui fait le plus d'économies de frais généraux, ce qui n'est pas sans impact sur les conditions de travail et de déplacement des collaborateurs... mais c'est surtout les augmentations de salaires moyennes qui ont été sacrifiées : 2,5% en France (contre 3,1% dans le reste du monde)<sup>4</sup>. L'intéressement exceptionnel y a été supprimé depuis l'exercice 2011, tandis que la participation continue de baisser, amputée de 53 millions d'euros supplémentaires au titre de l'exercice 2012.

*Face à des résultats aussi tendus, la baisse du dividende ne suffit plus : les personnels réclament sa suspension*

Depuis 2009, la CFE-CGC/UNSA et l'ADEAS défendent la baisse du dividende : la distribution était en effet supérieure ou égale au résultat net de l'entreprise, obligeant l'entreprise à puiser dans ses réserves, voire à emprunter pour assurer son paiement, tandis que les fonds propres fondent régulièrement.

Si les personnels s'étaient réjouis de la baisse annoncée du dividende servi au titre de l'exercice 2012, à 0,80 € par action au lieu de 1,40 € les années précédentes, force est de constater que cette baisse ne suffit pas : le résultat net par action n'est en effet que de 0,31 €, soit moins de la moitié du dividende annoncé pour l'exercice !

Telefonica ne verse plus de dividende, Deutsche Telekom a ramené le sien à 0,50 €<sup>5</sup>, Telecom Italia le baisse de moitié<sup>6</sup>.

**France Télécom ayant déjà versé en septembre 2012 un acompte de 0,60 euro (0,58 dans les faits compte tenu de l'augmentation des prélèvements fiscaux sur les dividendes), les personnels actionnaires demandent :**

---

<sup>3</sup> [http://www.lepoint.fr/chroniqueurs-du-point/guerric-poncet/orange-stephane-richard-denonce-un-gouvernement-un-peu-schizophrene-20-02-2013-1630094\\_506.php](http://www.lepoint.fr/chroniqueurs-du-point/guerric-poncet/orange-stephane-richard-denonce-un-gouvernement-un-peu-schizophrene-20-02-2013-1630094_506.php)

<sup>4</sup> présentation du 20 février p 17

<http://www.orange.com/fr/content/download/6155/90525/version/10/file/pr%C3%A9sentation+FY+2012+v6.pdf>

<sup>5</sup> <http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/tech-medias/actu/0202438981573-a-son-tour-deutsche-telekom-va-baisser-son-dividende-518890.php>

<sup>6</sup> <http://www.agefi.fr/articles/telecom-italia-taille-dans-son-dividende-pour-acceler-son-desendettement-1256327.html>

- que le montant du dividende au titre de l'exercice 2012 soit ramené à ce montant de 0,60 €, ce qui représentera déjà le double du résultat net par action
- qu'aucun versement de dividende n'intervienne au titre de l'exercice 2013, qui sera particulièrement ardu, de l'aveu même de la Direction.

**De telles mesures permettraient d'économiser 1,3 milliard d'euros en 2013** (500 millions au titre du solde de 0,20 euro pour l'exercice 2012, et 800 millions au titre de l'acompte de 0,30 euro dont le versement est actuellement programmé en décembre 2013 au titre de l'exercice 2013).

En période de crise économique, il n'y a pas de raison que seuls les personnels soient mis à la portion congrue, il est normal que les actionnaires contribuent à la préservation des capacités d'investissement de l'entreprise. C'est en effet une loi économique bien connue : seules les entreprises ayant continué d'investir pendant la crise bénéficient pleinement de la reprise une fois la croissance revenue. Il convient donc avant tout de préserver les capacités futures de l'entreprise.

### *L'État doit prendre ses responsabilités*

Le gouvernement doit comprendre que :

- les effets de la régulation des télécommunications sur la baisse des tarifs, d'abord critiquée par Fleur Pellerin, mais qui semble aujourd'hui analysée comme positive in fine<sup>7</sup>, a des effets dévastateurs sur l'emploi dans la filière des télécoms (on sait d'ores et déjà que 10 000 emplois disparaîtront en 2013 chez les principaux acteurs qui ont annoncé leurs plans, chez les opérateurs, les équipementiers, les distributeurs, et les centres d'appels) ;
- continuer à ponctionner l'opérateur historique en maintenant la pression sur le dividende et les diverses modalités de taxation de l'entreprise ne fera qu'accélérer le mouvement ;
- les pertes d'emploi pèsent au global bien plus lourd sur les comptes de la nation que le manque à gagner sur les dividendes non perçus : l'État perdra en effet 143 millions d'euros dans le budget 2013, mais combien coûtent 10 000 emplois détruits ?

Chaque emploi qui disparaît constitue une perte de pouvoir d'achat qui influe négativement sur la croissance, une pression supplémentaire sur les prestations chômage à servir, et une perte dans les comptes sociaux et fiscaux compte tenu des charges et impôts qui ne seront pas payés sur ces emplois disparus.

Il serait temps que nos élites politiques comprennent les règles de fonctionnement de l'économie de marché, et en particulier que, quand bien même la redistribution de pouvoir d'achat liée à la baisse des prix de la téléphonie mobile recréerait à terme des emplois, les destructions sont beaucoup plus rapides que les hypothétiques créations, et contribuent donc immédiatement à plomber les perspectives de reprise de la croissance en France.

Rappelons une fois encore que la meilleure défense du pouvoir d'achat, c'est d'abord un emploi avec une rémunération décente pour chacun (ce qui avait été très bien compris par Ford en son temps...), et que l'urgence nationale est de stopper l'hémorragie du chômage : outre les déséquilibres financiers qu'il génère, il pourrait aussi déboucher sur une crise sociale plus grave, conséquence de la désespérance de ceux qui restent sur le bord du chemin.

---

<sup>7</sup> <http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/tech-medias/interview/0202494166288-fleur-pellerin-free-mobile-a-eu-parfois-bon-dos-527978.php>

**Au nom de l'emploi, actuel et futur, l'État doit donc accepter la suspension de versement de tout dividende à France Télécom-Orange, et travailler à corriger la régulation dissymétrique qui a permis au 4<sup>ème</sup> entrant de casser les prix sur le marché de la téléphonie mobile, au détriment de toute la filière française des télécommunications.**

### *A propos de l'ADEAS*

Les personnels de France Télécom-Orange détiennent 4,8% du capital de l'entreprise, constituant le second actionnaire derrière l'État, qui en détient près de 27%, dont 13,50% au travers du FSI.

L'ADEAS (Association pour la Défense de l'Épargne et de l'Actionnariat des Salariés de France Télécom-Orange) est une association loi 1901 créée pour représenter et défendre les intérêts de tous les personnels actionnaires du groupe France Télécom (salariés, fonctionnaires et retraités).

Entièrement indépendante des banques comme de la direction de l'entreprise, elle dialogue avec toutes les parties prenantes de l'actionnariat des salariés, tant les personnels actionnaires que les représentants de la Direction. Elle est force de propositions notamment pour ce qui relève du développement de l'actionnariat et de l'épargne salariale, de la sauvegarde de l'entreprise et de ses emplois, et de la juste répartition des bénéfices entre travail et capital. Elle œuvre pour favoriser l'accès à l'actionnariat des salariés, et permettre à ces actionnaires « pas comme les autres » de contribuer au développement de l'entreprise comme à ses choix stratégiques.

### *Contact*

Hélène MARCY, vice-présidente de l'ADEAS  
06 71 27 05 86 – [helene.marcy@orange.com](mailto:helene.marcy@orange.com)

**Retrouvez nos communiqués sur le blog de l'ADEAS :**  
<http://www.adeas-ftgroup.org/index.php/category/communiquede-presse/>